

Croix-Rouge Compétence

Formation

Auxiliaire de puériculture (AP) - DEAP

 **Lieu** Bois-Guillaume

Normandie

Titre

Diplôme d'État

Durée

44 semaines

Niveau de formation

Niveau 4, équivalent bac

Calendrier voie alternance

2 février 2026 - Rentrée

Description

L'auxiliaire de puériculture dispense des activités d'éveil et d'éducation aux enfants. Il collabore avec l'infirmier et l'infirmière puéricultrice et réalise des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Les atouts de la formation

- Accompagnement à la sélection à distance
- La garantie d'être entouré de formateurs issus du terrain
- Un accompagnement personnalisé et renforcé pour la réussite des études

La formation en détail

Objectifs

- Dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée
- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Compétences visées

- Bloc de compétences 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc de compétences 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc de compétences 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc de compétences 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Vous pouvez valider un ou plusieurs blocs de compétence. En revanche, pour obtenir votre certification, il est nécessaire de valider l'ensemble des blocs de compétence de la certification.

Public concerné

- Jeunes en poursuite d'études
- Professionnels en reconversion
- Demandeurs d'emploi

Prérequis

- Avoir au moins 17 ans à la date d'entrée en formation
- Pour les ressortissants étrangers, avoir une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Travaux pratiques
- Mise en situation simulée
- Jeux de rôles
- Etudes de cas
- Analyse de pratiques
- Outils TICE (Techniques de l'information et de la communication)
- Blended learning

Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation certificatives des acquis de la formation :

- Bloc de compétences 1 : Etude de situation, évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc de compétences 2 : Etude de situation, évaluation comportant une pratique simulée, évaluation des compétences en milieu professionnel, attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Bloc de compétences 3 : Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée, évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc de compétences 4 : Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel, évaluation des compétences en milieu professionnel
- Bloc de compétences 5 : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée, évaluation des compétences en milieu professionnel

Document sanctionnant la formation : diplôme d'État.

Intervenants

Auxiliaire de puériculture, Infirmière puéricultrice, Éducateur de jeunes enfants, Infirmier, Psychologue, Assistant de service social

Durée

Pour les voies d'accès initiale et continue :

Enseignement théorique : 770 heures, soit 22 semaines en institut de formation

Enseignement pratique (stage) : 770 heures, soit 22 semaines en milieu professionnel

Pour la voie de l'apprentissage, la formation se déroule sur 16 mois.

Modalités d'accès

Étude de dossier et entretien de motivation

Coût et financement

Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire par la voie de l'apprentissage :

- Pour les apprentis, la formation est gratuite.
- Pour les employeurs, le coût de la formation peut être pris en charge partiellement ou complètement par l'organisme financeur sous condition d'accord de prise en charge.

La formation est éligible au CPF.

Pour plus d'informations sur les différentes modalités de financement, consultez [la page dédiée](#).

Equivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés

Dispenses, allègements, passerelles et suite de parcours :

Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté

du 7 avril 2020 modifié susvisé, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- Le diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
- Le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- Le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles ;
- Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- Le titre professionnel d'agent de service médico-social ;
- La spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » du certificat d'aptitude professionnelle.

Les personnes susmentionnées bénéficient des mesures d'équivalences ou d'allègement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe VII de l'article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture. Leur parcours de formation et les modalités d'évaluation des blocs de compétences ou des compétences manquantes en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture sont définies dans ladite [annexe disponible ici](#).

Pour en savoir plus sur les liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations, consultez la page France Compétences [dédiée](#)

Débouchés :

Ce diplôme permet d'accéder à un emploi d'auxiliaire de puériculture.

Pour plus d'informations sur le métier d'auxiliaire de puériculture, consultez la page [métier](#).

Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires à la certification à 6 mois : NC (non communiqué sur la fiche RNCP)

Taux d'insertion global dans l'emploi à 6 mois : 79% (donnée disponible à date pour les promotions 2023 - statistique Croix-Rouge Compétence, le taux n'étant pas communiqué par le certificateur sur la fiche RNCP)

Références et documents d'appui

- [RNCP40743 - DE - Auxiliaire de puériculture](#) - Certificateur : Ministère chargé de la santé - Enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles le 30/07/2021
- [Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture](#)
- Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission

Accessibilité handicap

Nous vous recommandons de signaler dès le début de votre démarche d'inscription vos besoins d'aménagement en formation en lien avec un handicap ou des besoins spécifiques (troubles dys). Le référent handicap de votre région prendra contact avec vous pour comprendre vos besoins et mettre en place les aménagements nécessaires.

Vous avez des questions ?

[Contactez votre référent handicap](#)



Adresse de l'institut

Institut de formation d'auxiliaire de puériculture - IFAP
Chemin de la Bretèque
76230 Bois-Guillaume



Responsable de formation



Thomas Roirant

Responsable du développement Croix-Rouge Compétence Normandie

Mis à jour le 20/01/2025